



Licenciement économique et indemnité de départ

Par **steph2008**, le **07/11/2008** à **14:59**

Bonjour,

Mon employeur vient de m'avertir qu'il sera dans l'obligation de me licencier pour raison économique et que la situation de l'entreprise est tellement catastrophique qu'il n'arrivera pas à me payer des indemnités de départ. Comment cela peut-il se solutionner ? Est-ce qu'un organisme peut intervenir pour prendre la relève en cas de non-paiement de ses indemnités ?
En vous remerciant